Adhésion

À l'Union biologique paysanne

Nom : _____

Adresse : _____

_____

_____

Code Postal : _____

Tél : _____

Fax : _____

Production bio : _____

Certification : _____

Aucune ❍

Carte de producteur : Oui ❍ **Non** ❍

Pour être membre du comité biologique paysan, il faut être membre en règle de l'Union paysanne.

Si vous ne l'êtes pas déjà, vous pouvez le devenir pour un an en versant un montant de 40$ à l'ordre de l'Union paysanne.

Je suis déjà membre ❍

Je verse 40$ ❍

Union biologique paysanne

Président provisoire
Benoît Girouard
15118, rue Saint-Joseph
Saint-Augustin-Mirabel ,QC,
J7N 1Z3
Tél : (450) 475-6800
Amiral.bio@videotron.ca

Informations :

Lavall-Laurentides-Outaouais
Benoît Girouard : 450-475-6800
Lanaudière
Chantal Poudrette : 450-754-3135
Montérégie-Estrie
Catherine Valton : 450-658-7131
Régions centrales du Québec
Maxime Laplante : 450-926-2473
Abitibi-Témiscamingue
David Martineau : 819-761-2177
Bas-St-Laurent-Gaspésie
Antoine-G-Turmel : 418-856-4501
Saguenay Lac-St-Jean
Patrick Derry : 418-544-9113
Côte-Nord
Jean Després : 418-589-5681

Union paysanne
453, Principale
Saint-Germain (Québec)
G0L 3G0
Tél : 418-492-7692 Fax : 418-492-6029
Maisondu.rendez-vous@sympatico.ca
www.unionpaysanne.com

Gestionnaire du site :
Jacques Gauthier : 418-926-2589

Centre paysan : 418-926-1362

UNION PAYSANNE

Union biologique paysanne

Pour
des fermes biologiques
nombreuses, autonomes,
diversifiées,
à dimension humaine,
ancrées dans leur milieu,
garantes
d'une nourriture saine,
d'une agriculture respectueuse
de la nature,
d'un environnement vivant et
d'une campagne habitée

Non à l'agriculture industrielle !

2003/04/02

Une union biologique paysanne au sein de l'Union paysanne

Pour plusieurs d'entre nous, l'Union paysanne apparaît comme celle qui, enfin, sonne le glas du monopole syndical, et surtout, qui vient défendre notre modèle de fermes biologiques.

Il est clair maintenant plus que jamais que ce débat est d'actualité et que nous nous devons d'y prendre part. Il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour faire valoir le modèle paysan à parcourir pour faire valoir le modèle paysan dans la biologique comme ailleurs, et qui mieux que nous-même pouvons décider de ce que nous voulons.

Nous sommes présentement 300 producteurs biologique au sein de l'Union paysanne. Il est temps de nous regrouper pour faire face à de nouveaux défis.

C'est pour cette raison que nous mettons sur pied l'Union biologique paysanne, qui sera un syndicat légalement constitué, rattaché à l'Union paysanne qui nous regroupe tous, producteurs et citoyens.

Les acériculteurs se sont déjà dotés d'un tel comité au sein de l'Union paysanne, et au jour où vous lirez ces lignes, ils auront été entendus devant la Régie des Marchés pour défendre leur point de vue concernant l'agence de vente unique de sirop d'érable.

Il est clair que le biologique bouge rapidement. Bio un peu, beaucoup ou passionnément. Si nous ne voulons pas rater le bateau, nous devons nous organiser pour dire clairement aux instances gouvernementales ce que nous revendiquons.

Benoit Girouard, fermier biologique

Nos revendications

1. Privilégier les fermes biologiques autonomes qui respectent l'écosystème diversifié d'une ferme paysanne et sa contribution sociale à l'entretien et à l'occupation du territoire.
2. Exiger d'être représentés sur les tables biologiques et agroalimentaires à tous les niveaux.
3. Maintenir un contrôle public et québécois des agences de certification.
4. Remboursement des frais directs et indirects de certification
5. Compensation pour les pertes causées par les bandes-tampon et protection des brise-vent naturels.
6. Compensation pour les pertes causées par les bandes-tampon et protection des brise-vent naturels.
7. Possibilité d'abattage à la ferme.
8. Incitatifs pour la conversion au biologique.
9. Accès au financement public.
10. Élaboration d'un cahier de charges et d'un label paysan et promotion du marché paysan.
11. Interdiction des OGM et du brevetage du vivent en agriculture.

Comment devenir membre de l'Union biologique paysanne

Nous savons que nous ne pourrons pas tous être présents lors des réunion de formation du comité qui se tiendront dans diverses régions du Québec au cours des prochaines semaines. Le temps pour s'impliquer manque à plusieurs. Alors il est possible de s'inscrire en utilisant le formulaire ci-joint et de le retourner à :

Benoit Girouard
15118, rue Saint-Joseph
St-Augustin-Mirabel, J7N 1Z3
Amiral.bio@vif.com

N'oubliez pas d'aller chercher les producteurs biologiques qui vous entourent car, plus nous serons nombreux, plus nous aurons d'impacts.

Des assemblées régionales et une assemblée nationale de fondation sont prévues au cours des prochains mois.

« L'Union paysanne préconise une agriculture axée, d'une part sur l'autosuffisance alimentaire, en vue de procurer à notre population une nourriture saine et diversifiée, dans le respect de la nature, des sols, des animaux, de l'environnement et des communautés; d'autre part, sur l'occupation du territoire, de façon à assurer le maintien de campagnes vivantes avec des paysans nombreux ».

(Déclaration de principe de l'Union paysanne)